



Le 11 mai 2023

TABLE DES MATIÈRES

RÉGIES RÉGIONALES DE LA SANTÉ

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

M. McKee

L'hon. M. Fitch

NÉGOCIATIONS CONTRACTUELLES

M. Legacy

L'hon. M. Steeves

M. Legacy

L'hon. M. Steeves

L'hon. M. Steeves

M. Legacy

L'hon. M. Steeves

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ÉCOLES

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

L'hon. M. Hogan

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

DON D'ORGANES

M. D'Amours

L'hon. M. Fitch

M. D'Amours

L'hon. M. Fitch

M. D'Amours

L'hon. M. Fitch

ÉDUCATION

M. Coon

L'hon. M. Hogan

M. Coon

L'hon. M. Hogan

ÉCOLES

M. McKee

L'hon. M. Hogan

M. McKee

L'hon. M. Hogan

M. McKee

L'hon. M. Hogan

L'hon. M. Hogan

M. McKee

L'hon. M. Hogan

[Traduction]

RÉGIES RÉGIONALES DE LA SANTÉ

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, nous avons commencé hier à débattre de la *Loi concernant les régies régionales de la santé*, et, de ce côté-ci, nous nous sommes prononcés, car elle nous préoccupe.

Nous pensons que les conseils, que les RRS, sont importants. Il s'agit d'une attaque contre la démocratie. Même si certaines personnes étaient nommées, certaines autres étaient aussi élues. C'est un bon équilibre et une bonne méthode d'avoir les deux types de personnes de sorte que, si une personne doit être nommée parce qu'elle a une certaine expertise, qu'elle est en affaires, dans la gouvernance, dans les soins de santé... Cette personne pourrait être un médecin à la retraite, un travailleur de la santé à la retraite ou même un politicien. Certainement, il y a l'option de nommer quelqu'un au conseil. Les personnes élues, d'autre part, prennent l'initiative de se présenter en vue d'une élection. Si elles veulent siéger au conseil d'un hôpital, c'est là qu'elles devraient se présenter. Elles peuvent soulever des enjeux locaux provenant de leur circonscription. La représentation pourrait venir des préoccupations et des enjeux qui existent dans leur circonscription.

Le ministre de la Santé approuve-t-il l'énoncé indiquant qu'il s'agit d'un bon mélange à avoir à la gouvernance d'un conseil?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis ravi de prendre la parole et d'aborder la question. Nous sommes saisis, à l'Assemblée législative, de cette reconstruction de la gouvernance des régies régionales de la santé, et nous allons approfondir la question à mesure que nous avancerons dans le processus. Nous sommes bloqués en deuxième lecture en ce moment.

Toutefois, selon la perspective, encore une fois, de déterminer qui sont les bonnes personnes qui doivent siéger à ce conseil pour s'assurer que les décisions qui sont prises au sein des RRS contribuent à faire avancer les soins de santé... C'est là l'aspect important. Des gens ont communiqué avec moi, d'anciens médecins, des médecins qui pratiquent actuellement, des gens participant à la gouvernance. Ce que nous avons fait, c'est que nous avons eu recours à une entreprise de recherche, à une agence de recrutement, pour qu'elle crée une grille de compétences qui sont nécessaires pour nous assurer que nous tenons compte de tous les aspects de la gouvernance nécessaires au sein du réseau des RRS. Je pense que le député d'en face exprime ses préoccupations, mais je peux lui assurer que la grille tiendra compte de tous les enjeux.

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, le ministre met de côté un aspect important, à savoir les membres élus qui siégeaient aux conseils. J'ai soulevé cet énoncé parce que — savez-vous quoi? — il s'agit d'un énoncé que le ministre de la Santé a lui-

Questions orales

même formulé en 2008 lorsqu'il était dans l'opposition. Lorsqu'il y a eu un remaniement en profondeur des conseils en 2008, il a dit que la notion d'enlever les membres élus était une « attaque à la démocratie ». Il a dit que certains membres étaient nommés et que certains étaient élus et que c'était « une bonne méthode d'avoir les deux types de personnes », comme je viens de vous le lire. Ce sont là ses paroles. Il a très bien fait valoir son argument en 2008. Je veux savoir pourquoi il a changé d'idée si radicalement que, maintenant, il veut enlever des conseils les membres élus.

La situation est intéressante. Le député a aussi dit en 2008 que personne au gouvernement n'avait appuyé le projet de loi. Eh bien, savez-vous quoi? Hier, nous avons débattu pendant des heures, mais personne du côté du gouvernement ne s'est levé pour appuyer le projet de loi du ministre. Donc, le ministre nous dirait-il ce qui a changé depuis 2008?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Savez-vous quoi, Monsieur le président? Si nous ne révisons pas notre position et changeons parfois d'idée, alors l'opposition dira que nous nous enlisons, que nous n'avancions pas et que nous nous empêchons de faire ce que nous devrions. Toutefois, je peux vous dire ceci : Lorsque nous constatons un problème ou un enjeu, nous sommes prêts et disposés à le changer.

Vous savez, c'est pour cette raison que j'ai dit à la Chambre hier que nous changeons... J'ai demandé au personnel de revoir les changements qui avaient été apportés à eVisitNB. Si je n'avais pas été disposé à agir, alors ces changements n'auraient pas été réglés. Aujourd'hui, je suis heureux d'annoncer que les niveaux de service de eVisitNB reviendront à ce qu'ils étaient avant le 1^{er} avril. Voilà pourquoi on change. Voilà pourquoi on est souple. Voilà pourquoi on opère un virage. Voilà pourquoi on ne s'enlise pas comme vous le faites depuis...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Parlons d'un virage, Monsieur le président. C'était tout un virage. C'est parce que l'opposition officielle a soulevé l'enjeu que le ministre est retourné voir et a fait son travail avant de signer le contrat, dans lequel il n'a apparemment joué aucun rôle. Toutefois, il est retourné voir et a fait son travail après que nous avons soulevé l'enjeu.

[Original]

Moi, je veux savoir ce qui a changé depuis 2008, alors que le ministre actuel était assis du côté de l'opposition. Des changements assez majeurs avaient été faits à la gouvernance des conseils d'administration des régies régionales de la santé. Il avait alors dit que c'était une attaque contre la démocratie d'éliminer le processus d'élection des membres du conseil. Il avait dit que...

Questions orales

[Traduction]

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Il avait dit que c'était un bon mélange d'avoir des membres nommés ainsi que des membres élus. Selon lui, cela donnait une représentation régionale, avec des gens qui peuvent apporter des enjeux au conseil. Qu'est-ce qui a changé depuis 2008 pour que le ministre soit maintenant contre cela?

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, encore une fois, je mentionne à l'opposition que nous avons apporté des changements à eVisitNB en raison des observations que j'ai reçues directement de mes collègues. Vous savez, lorsque le soleil se lève, les gens d'en face chantent et s'attribuent le mérite comme le ferait un coq.

Nous investissons 39,2 millions de dollars pour améliorer l'accès aux soins primaires, et cela comprend 10,4 millions pour la transformation des soins primaires. Ainsi, les gens auront accès à leur médecin, à leur infirmière praticienne ou à quelqu'un auprès de leur fournisseur de soins primaires. À mesure que nous mettons en oeuvre Lien Santé NB, que nous remplissons cet engagement budgétaire additionnel pour faire en sorte que les gens aient accès à leur fournisseur de soins primaires, que nous allons de l'avant et en assurons l'évolution, que la pandémie évolue et que les gens ont des contacts en personne, nous nous rendons compte d'une lacune au sein de eVisitNB. Voilà pourquoi nous avons apporté des changements, Monsieur le président.

NÉGOCIATIONS CONTRACTUELLES

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, nous avons entendu ce matin que des conciliateurs avaient été nommés dans les négociations entre la FENB et le gouvernement provincial. Des rassemblements continuent d'être organisés par des enseignants presque chaque jour d'un bout à l'autre de la province, et on se préoccupe beaucoup du fait qu'il pourrait s'agir d'une négociation prolongée. Pourrions-nous avoir une mise à jour de la part du ministre quant à l'état des négociations avec la FENB en ce moment?

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président, et je remercie le député de la question. Oui, les discussions sont en cours, absolument. Pour ce qui est de la mise à jour, la commission de

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

conciliation a été nommée. Les parties continuent de travailler ensemble selon la structure établie par la *Loi relative aux relations de travail dans les services publics*. Pour cette raison, nous ne pouvons faire d'observations sur ce qui s'y passe, et, comme le député le sait, nous n'allons certainement pas négocier sur le parquet de la Chambre. La commission de conciliation a été nommée, et nous prenons des mesures pour faire avancer le processus de conciliation.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, les élèves, les enseignants et les parents ont passé un mauvais quart d'heure au cours des dernières années. Certains événements étaient hors du contrôle du gouvernement — la pandémie de COVID-19, certainement. Certains diraient que la gestion de la pandémie aurait pu être faite différemment, mais nous gérons une nouvelle situation avec laquelle nous avons dû composer le mieux que nous pouvions. De telles discussions devraient être réservées aux fins d'analyse pour plus tard, lors de la préparation en vue de la prochaine situation, le cas échéant.

Toutefois, une partie du chaos est bien sous le contrôle du gouvernement : la tentative ratée d'éliminer l'immersion française, les changements à la gouvernance qui sont actuellement proposés, le manque d'efforts quant au recrutement des ressources, la révision d'une politique qui venait d'être mise en oeuvre et, maintenant, des négociations contractuelles. Le ministre s'engage-t-il à négocier de bonne foi et à mettre rapidement fin à ce conflit de sorte que nous ayons toutes les ressources éducationnelles concentrées sur la tâche à accomplir, soit enseigner nos enfants?

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis d'accord que oui, notre personnel enseignant accomplit un travail inestimable chaque jour. Je veux dire, j'ai grandi dans une famille d'enseignants. Mes trois soeurs sont enseignantes. Ma mère était enseignante. Vous savez, j'étais marié à une enseignante. Je comprends comment ça se passe, et je comprends à quel point c'est difficile, compte tenu des longues heures, de la préparation et du simple fait de traiter avec... J'allais dire « avec les enfants — comme ici chaque jour ».

(Exclamations.)

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Je ne parlais pas de vous. Il s'agit d'un député respectable, absolument.

Toutefois, nous appuyons le travail important accompli par les enseignants, et nous espérons que le processus de conciliation se poursuivra. La poursuite de ces réunions est en fait prévue en juin, je crois. Espérons qu'il y aura de bonnes nouvelles et que la réconciliation sera l'issue de ces réunions. Merci, Monsieur le président.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, nous avons constaté les effets à long terme de la façon dont le gouvernement gère des négociations contractuelles.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Malgré les contrats signés avec le Syndicat des infirmières et infirmiers et le SCFP, par exemple, je doute que bon nombre de ces personnes soient heureuses de la façon dont ces contrats ont été réglés, puisqu'elles citent souvent un manque de respect de la part du gouvernement. J'ai entendu plusieurs préoccupations de la part d'enseignants selon lesquelles le gouvernement ralentirait délibérément le processus pour attendre la pause estivale et l'utiliser pour se donner un avantage injuste dans les négociations. Le ministre peut-il atténuer les préoccupations ce matin en précisant qu'il négociera de bonne foi et qu'il n'utilisera pas la pause estivale?

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Monsieur le président, pour chaque contrat, nous négocions toujours — toujours — de bonne foi.

[Original]

ÉCOLES

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. Comme vous le savez, tous les enfants devraient commencer leur journée à l'école le ventre plein. Un programme alimentaire dans les écoles a des effets bénéfiques énormes sur le rendement scolaire et sur la santé mentale des élèves. Malheureusement, tous les enfants et adolescents n'ont pas cette possibilité. C'est pourquoi le programme des petits-déjeuners à l'école est si précieux, car il vise à garantir que les enfants n'ont pas faim.

Le ministre pourrait-il nous dire combien d'écoles sur les 295 que compte le Nouveau-Brunswick bénéficient de la livraison de nourriture pour les petits-déjeuners des enfants qui en ont besoin? Et combien d'enfants sont touchés par ce programme?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. Merci à la députée d'en face pour sa question. Il y a 296 écoles dans notre province. En ce moment, il y a 50 écoles qui n'ont aucun programme alimentaire : 19 dans le secteur francophone et 31 dans le secteur anglophone. Notre objectif premier est de nous assurer que nous avons un programme alimentaire dans ces 50 écoles avant de passer aux autres écoles. Nous apprécions beaucoup les organisations bénévoles, qui aident les collectivités, parce que c'est grâce à elles que ces élèves ont de quoi manger. Merci beaucoup, Monsieur le président.

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. Un petit-déjeuner sain coûte 1,68 \$ par enfant par jour. Le ministre pourrait-il nous indiquer combien d'argent supplémentaire a été prévu, dans le budget 2023-2024, pour l'expansion du programme des petits-déjeuners dans les écoles? S'agit-il de nouveaux fonds? Et combien d'enfants du Nouveau-Brunswick n'auront toujours pas accès à un petit-déjeuner sain le matin?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. La députée d'en face sait très bien — ou peut-être ne le sait-elle pas — que nous dépensons 2 millions de dollars pour appuyer notre programme alimentaire dans nos écoles.

Franchement, je n'ai aucune idée combien d'élèves ne mangent pas un petit-déjeuner à la maison, le matin

(Exclamation.)

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Oui ; comment devrais-je savoir cela? Voyons. S'il s'agit parfois de problèmes dans la famille, il faut travailler avec le ministère du Développement social. Dans tous les cas, nous travaillons à nous assurer que chaque élève de notre province a l'alimentation nécessaire pour commencer sa journée. Merci.

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. La Colombie-Britannique investit 70 millions ; l'Ontario, 32 millions ; le Québec, 50 millions ; l'Alberta, 20 millions, alors que nous investissons 2 millions, ce qui ne couvre même pas la moitié des écoles du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, le gouvernement actuel dispose d'excédents totalisant plusieurs millions de dollars. Comment le ministre peut-il justifier ne pas investir davantage dans les partenariats communautaires et ne pas veiller à ce que toutes les écoles — toutes — disposent d'un programme de petits-déjeuners? Personnellement, ne croit-il pas que toutes les écoles devraient être traitées sur un pied d'égalité?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. Je ne comprends pas bien le sens de « la moitié » quand je dis qu'il y a 50 écoles qui n'ont aucun programme d'alimentation. Cela indique que plus de la moitié des écoles ont un programme alimentaire.

C'est vrai que nous investissons 2 millions de dollars dans le programme alimentaire. Ce qui n'est pas venu à la table à un moment donné, c'est la promesse du gouvernement fédéral d'aider les jeunes du Canada ; nous attendons toujours. Présentement, nous travaillons avec DEPOT Alimentaire pour voir comment on pourrait nourrir chaque élève du Nouveau-Brunswick.

DON D'ORGANES

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, nous savons tous que des milliers de personnes au Canada reçoivent un don d'organes ou de tissus chaque année, ce qui veut dire qu'autant et même plus de gens se retrouvent sur une liste d'attente. Le Nouveau-Brunswick ne fait pas exception, et des gens de notre province sont

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

en attente. Leur vie est complètement chamboulée, et, pour certains, il est minuit moins une minute.

Actuellement, il n'y a pas suffisamment de dons pour répondre aux besoins. Le ministre de la Santé est-il prêt à appuyer le projet de loi sur le consentement présumé aux dons d'organes qui, une fois adopté et mis en application, permettrait de changer la vie des gens du Nouveau-Brunswick et de leur famille?

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Nous sommes bien au fait de la situation au Nouveau-Brunswick en ce qui a trait aux dons d'organes et de tissus. Assurément, il y a un certain nombre de personnes qui attendent, mais il y a eu énormément de succès chez les personnes qui ont donné leur consentement. Je me souviens que cela s'est produit chez les personnes qui recevaient un don.

Dans la perspective de la discussion que nous aurons cet après-midi, je sais que le sujet sera abordé dans les motions des gens de l'opposition. Nous aurons cette discussion cet après-midi, et, à ce moment-là, nous verrons comment cela se déroulera lors du vote.

[Original]

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) Merci beaucoup, Monsieur le président. Juste un rappel au ministre : Il ne s'agit pas d'une motion mais bien d'un projet de loi pour que les choses s'améliorent au Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

Monsieur le président, il importe de prendre le temps d'écouter l'histoire d'un patient et d'entendre parler du processus, à partir du jour où le patient apprend qu'il a un problème médical important jusqu'au jour où l'organe est reçu. Un don d'organes n'est pas un don ordinaire. C'est un don de santé et, pour certains, c'est simplement un don de vie. Le ministre de la Santé est-il prêt à appuyer le consentement présumé au don d'organes et à s'en faire le champion du côté du gouvernement?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je regarde le budget que nous avons défendu ici et la somme d'argent que nous affectons afin de nous assurer que les soins primaires avancent pour que les gens aient accès à des médecins. Voilà un autre aspect sur lequel nous travaillons très étroitement avec la Nouvelle-Écosse. La Nouvelle-Écosse a présenté son projet de loi, et elle travaille à certaines des infrastructures pour faire avancer le dossier.

Questions orales

J'ai préparé un discours. Encore une fois, je suggère au député d'en face que nous ayons une discussion complète cet après-midi. Pendant deux heures, nous pourrions énumérer un certain nombre d'initiatives que nous prenons au Nouveau-Brunswick. Nous aurons un vote sur le projet de loi en question, et nous constaterons les résultats à ce moment-là.

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, c'est toujours l'argent avant les gens dans le cas de ce ministre et de ce gouvernement, mais ce n'est pas ainsi que cela devrait se passer. Les gens devraient passer avant tout dans cette province.

[Original]

Monsieur le président, chaque année, des gens décèdent alors qu'ils attendent un don d'organes. L'inscription à une liste d'attente est un processus très long pour certains. Nous ne savons pas nécessairement, à notre naissance, si nous aurons une condition médicale au cours de notre vie. Le ministre est-il prêt à donner une lueur d'espoir pour ceux et celles qui pourraient avoir éventuellement besoin d'un don d'organes, en appuyant le consentement présumé pour le don d'organes?

Monsieur le président, ce n'est pas trop compliqué. Le ministre peut dire qu'il veut attendre à cet après-midi, mais c'est une question simple. Je me souviens que son premier ministre avait mentionné, au début, en 2018-2019, qu'aux questions simples, il allait s'assurer de donner une réponse complète. C'est une question simple. Monsieur le ministre, allez-vous, oui ou non, appuyer le projet de loi?

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Je suis reconnaissant de la question venant de l'autre côté. Le député d'en face aime toujours faire des attaques personnelles à l'endroit des gens de ce côté-ci. C'est le genre de points politiques que l'opposition veut marquer.

Il s'agit d'un sujet très sérieux. Il s'agit d'un sujet que nous avons pris au sérieux et que tous mes collègues ont pris au sérieux. Je sais qu'il y a un certain nombre de mes collègues qui veulent aussi parler de la motion. C'est pourquoi je leur ai témoigné du respect afin qu'ils puissent s'exprimer aussi sur le sujet. Je sais qu'un certain nombre d'entre eux ont travaillé très fort, et tout le caucus en a longuement discuté. Là encore, Monsieur le président, je ne voudrais pas faire preuve de mauvaise foi par rapport aux gens de mon parti ni par rapport aux gens qui attendent un don. Je veux une solide discussion, et je veux que soient aussi inclus mes collègues. À mes yeux, c'est cela, un gouvernement inclusif. C'est cela, un gouvernement d'action.



ÉDUCATION

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, si la *Loi sur l'éducation* est adoptée sans amendement à la fête du Canada, les conseils scolaires du secteur anglophone seront dissous. Le premier ministre aura le pouvoir absolu de changer ce qu'il veut dans le secteur anglophone. Lorsque les conseils scolaires anglophones seront rétablis comme comités consultatifs, ils seront impuissants devant lui. À quoi pouvons-nous nous attendre? Un bâillon sur l'identité de genre dans les écoles, l'immersion française qui est sapée, l'interdiction dans les programmes d'études des discussions sur les titres ancestraux des terres... Les possibilités sont trop nombreuses.

Le ministre de l'Éducation a choisi de retirer aux conseils scolaires anglophones leur pouvoir décisionnel. Le ministre a-t-il posé ce geste radical pour que le premier ministre puisse parvenir à ses fins au sein du secteur anglophone? Sinon, pourquoi?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Tabarouette. La réalité, c'est que les conseils d'éducation de district, dans leur forme actuelle, emploient les directeurs généraux. Ils ont un rôle consultatif au sein d'un modèle de gouvernance où ils n'ont aucun droit de regard sur les aspects opérationnels. Nous changeons ce modèle. Il y aura encore des membres élus. Il y aura encore un rôle consultatif. Il y aura encore une influence sur qui sera le directeur général, sur son évaluation du rendement et sur ce que fait cette personne.

Je veux être parfaitement clair. J'ai dit toute la semaine que nous allons promouvoir et garantir la *Charte des droits et libertés* dans nos écoles. Cela comprend tous les élèves, y compris les...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, malheureusement, le premier ministre a répété dans les médias qu'il croyait que le secteur scolaire anglophone était un dégât. Ses observations font du tort aux vaillants membres du personnel enseignant et aux administrateurs du secteur anglophone. J'ai peur que ses observations deviennent des prédictions qui se réalisent lorsqu'il prendra le contrôle du secteur anglophone.

Le premier ministre veut retourner à l'époque où les élèves LGBTQ étaient dans le garde-robe. Examinez la *Loi sur l'éducation*. Elle inclut des exigences juridiquement contraignantes pour que les élèves soient propres et soignés, fassent leurs devoirs et soient à l'heure à l'école. Qui mettra cela en vigueur? Je suis surpris que le premier ministre n'ait pas créé d'obligations légales pour rétablir l'inspection des ongles comme autrefois. Monsieur le président, le premier ministre a perdu tout contrôle de lui-même. Pourquoi le ministre de l'Éducation refuse-t-il de protéger les élèves du secteur anglophone du programme personnel du premier ministre, qui consiste à changer le système d'éducation?

Questions orales

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je trouve très offensant — très offensant — ce que le député d'en face a laissé entendre au sujet du premier ministre de cette province. S'il a quelque chose à dire au premier ministre, il devrait le lui dire en face lorsqu'il en aura l'occasion.

Je veux rassurer tous les parlementaires, les membres du public et nos élèves que nous allons continuer à maintenir des lieux respectueux, sécuritaires et inclusifs pour tous nos élèves tout en protégeant les droits qu'ils ont en vertu de la charte. Je vous rassure parce que, pour une raison quelconque, certains des parlementaires ne pensent pas que ce soit clair que cela comprend les droits de la communauté 2ELGBTQI+. Merci.

ÉCOLES

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, si le gouvernement veut parler de créer des endroits sécuritaires pour les membres de la communauté 2ELGBTQAI+, pourquoi rouvre-t-il le débat sur la Politique 713? Il s'agit d'un autre exemple où le gouvernement ne fait que semer le chaos au sein du système. Le gouvernement l'a fait à de nombreuses reprises. Voici ce que je veux savoir, en particulier : Lorsqu'il s'agit de protéger les personnes de la communauté 2ELGBTQAI+, que fait le gouvernement pour améliorer leur santé physique et mentale? Nous savons que, lorsqu'elles ne sont pas dans un endroit sécuritaire, cela crée du stress qui nuit à leur santé physique et mentale. Des études ont révélé que le Nouveau-Brunswick est très en retard pour fournir ce genre de services aux minorités sexuelles dans les écoles et dans la province. Voici ce que je veux savoir : Quels services y a-t-il pour les personnes de la communauté 2ELGBTQAI+ dans le secteur des soins de santé?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. Je ne suis pas certain de la façon dont je suis censé répondre quant aux services disponibles au sein du secteur de la santé. Toutefois, permettez-moi de dire encore que nous sommes pleinement déterminés à respecter et à assurer les droits de tous nos élèves, y compris ceux de la communauté 2ELGBTQ+.

Cela dit, la santé mentale est certainement une grande préoccupation au sein du système d'écoles publiques. Les problèmes de santé mentale ont augmenté depuis la pandémie. Nous continuons à fournir des ressources. La Prestation des services intégrés (PSI) est un exemple parfait de ces ressources. Des conseillers en orientation qualifiés, comme c'est la norme, sont assignés dans les écoles. Ils continuent à travailler fort chaque jour avec nos élèves afin d'améliorer leur santé mentale, de leur fournir des mécanismes d'adaptation et de créer des milieux sécuritaires. Merci.

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, il est inquiétant que le gouvernement choisisse de réagir aux quelques personnes mécontentes qui sont hostiles ou mal à l'aise à l'endroit des minorités sexuelles qui sont présentes dans les écoles du

Questions orales

Nouveau-Brunswick. Il faut un dialogue pour comprendre tous les points de vue, mais les gens du gouvernement se bouchent les oreilles et écoutent uniquement les personnes qui leur ressemblent et qui agissent comme eux. Le fait d'accueillir et d'accepter les minorités sexuelles ne créera pas plus de personnes de la diversité sexuelle. Cela créera simplement un milieu sécuritaire et sain pour elles. Comme je l'ai dit, les services disponibles au Nouveau-Brunswick sont déficients, et nous savons que ce manque de services nuit aux résultats cliniques des minorités sexuelles. Il est évident que le gouvernement actuel n'est pas là pour défendre tous les gens du Nouveau-Brunswick lorsqu'il est question de la santé et d'offrir des espaces sains et sécuritaires pour les gens du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement est-il prêt à défendre tous les gens du Nouveau-Brunswick, à protéger tous les gens du Nouveau-Brunswick et à veiller à ce qu'ils aient tous accès à des endroits sécuritaires dans les écoles?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, vraiment? Je ne sais pas comment le dire autrement. Le gouvernement n'a pas protesté. J'ai dit publiquement que je n'appuyais pas les protestations ignobles ni les insultes. J'appuie les protestations pacifiques. Je ne comprends pas pourquoi les manifestants ont été autorisés sur le terrain. Je ne comprends pas pourquoi leur comportement a été toléré. Je sais qu'on a demandé aux organisateurs s'ils voulaient que nous fassions quelque chose, et la réponse a été non.

Vous savez, pour une raison quelconque, il y a cette idée que nous ne protégerons pas les droits des gens du Nouveau-Brunswick, y compris les communautés marginalisées ou les gens qui ont l'air différent. Lorsque je regarde aux alentours, je ne vois pas beaucoup de gens qui me ressemblent ; alors nous allons respecter la diversité dans nos écoles et notre société. Merci.

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, je ne sais pas comment répondre aux énoncés formulés par le ministre — sérieusement, sérieusement. Je vais revenir à ce qu'il a dit plus tôt concernant les enfants dans les écoles. Il a dit qu'il ne savait pas combien d'enfants vont à l'école le ventre vide. Pour utiliser ses mots, cela me déconcerte. Cela me déconcerte que le ministre de l'Éducation ne connaisse pas les besoins des élèves du système scolaire qu'il gère.

On m'a appris à un très jeune âge que le petit-déjeuner était le repas le plus important de la journée et que le fait d'aller à l'école le ventre plein allait améliorer les résultats scolaires des enfants du Nouveau-Brunswick. On m'a appris cela à un très jeune âge. Nous savons que nous devons améliorer les résultats scolaires. Nous devons nous assurer de donner aux élèves les meilleures chances de succès. Nous savons que de nombreux élèves vont à l'école le ventre vide. Comment le ministre peut-il dire qu'il ne connaît pas les besoins de ses élèves?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Encore une fois, Monsieur le président, je n'ai pas dit que je ne connaissais



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

pas les besoins des élèves. Tout ce que j'ai dit, c'est que je ne sais pas combien viennent à l'école sans avoir mangé de petit-déjeuner.

(Exclamations.)

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Je devrais savoir cela — n'est-ce pas.

Certains élèves se lèvent tard et ne mangent pas de petit-déjeuner. Cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas à la maison. D'autres élèves n'ont pas de nourriture. C'est un problème majeur. La sécurité alimentaire est un enjeu sérieux. Nous savons, d'après les besoins de base de Maslow, qu'un élève qui a faim ne peut pas apprendre, et c'est pourquoi nous avons des programmes alimentaires dans nos écoles. C'est pourquoi nous voulons avoir des programmes alimentaires dans les 50 écoles qui n'en ont pas actuellement. Je ne sais pas pourquoi le député d'en face est déconcerté par cela. Sur une note personnelle, je n'ai pas encore utilisé ce mot.

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, L) : Monsieur le président, c'est évident que ce ministre n'est pas à la hauteur de la tâche pour ce qui est de voir à l'administration du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Il sème le chaos dans plein de dossiers. Nous l'avons vu dans le dossier de l'immersion en français. Nous le voyons maintenant dans le dossier de la politique 713. Nous le voyons dans le dossier du projet de loi intitulé *Loi sur l'éducation*, qu'il vient de déposer. Nous le voyons maintenant dans le dossier des petits-déjeuners.

Le ministre dit qu'il est là pour représenter la population de toute la province, mais il y a 50 écoles qui n'ont pas encore accès à ces services. Si nous regardons la situation, nous voyons que ces 50 écoles sont presque toutes situées dans le nord de la province. C'est grâce aux bénévoles dans ces régions que des programmes peuvent être mis en place quand le ministre n'est pas capable de le faire lui-même.

Je veux savoir quand ce gouvernement se lèvera pour tous les gens du Nouveau-Brunswick, parce que nous sommes prêts. En octobre 2024, nous serons là. Merci.

[Traduction]

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre, je vous prie. À l'ordre. Mesdames et Messieurs les parlementaires.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, je ne sais pas combien de fois je vais devoir me répéter. La vérité est que nous travaillons bien et que nous travaillons fort pour tous nos élèves dans la province. Peut-être que l'opposition a toutes les réponses, mais je ne le crois pas. De ces 50 écoles, comme je l'ai dit tout à l'heure, il y en a 19 dans le secteur francophone et 31 dans le secteur anglophone. Alors, l'opposition doit parler en se basant sur les faits et non sur ce qu'elle pense. Merci beaucoup, Monsieur le président.

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

